



BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

KMAD	30-juin-14	31-déc.-13
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	48 272	20 521
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	41 168 787	40 334 140
Participations dans les entreprises associées	-	-
Autres actifs financiers non courants	3 439	4 456
Impôts différés actifs	1 323 012	1 233 977
Instruments dérivés	1 693	1 714
Autres actifs non courants	2 560 061	2 323 223
Total actif non courant	45 105 243	43 918 031
Actif courant		
Autres actifs financiers	964 255	1 165 931
Stocks	-	-
Clients et autres débiteurs	153 586	127 001
Autres actifs courants	53 028	50 949
Trésorerie et équivalents de trésorerie	709 395	105 887
Total actif courant	1 880 181	1 449 769
TOTAL DE L'ACTIF	46 985 507	45 367 801

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

KMAD	30-juin-14	31-déc.-13
Capitaux propres		
Capital	12 295 629	12 295 629
Réserves consolidées	-6 272 132	-6 247 314
Résultat de l'exercice	-705 366	-45 358
Capitaux propres part du Groupe	5 318 130	6 002 957
Intérêts minoritaires	-	-
Total des capitaux propres	5 318 130	6 002 957
Passif non courant		
Emprunts non courants	36 250 449	35 078 363
Impôts différés	262 071	212 349
Provisions non courantes	2 240 303	1 941 009
Autres passifs non courants	51 172	31 288
Total passif non courant	38 803 995	37 263 010
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	1 322 603	1 182 610
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 358 670	766 742
Autres passifs	192 108	152 481
Découvert	-	-
Total passif courant	2 863 298	2 101 833
TOTAL DU PASSIF	46 985 507	45 367 801

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ EN KDH

	30-juin-14	30-juin-13
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	1 041 490	1 032 760
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 688 468	1 409 430
Achats et charges externes	-1 894 825	-1 591 181
Charges de personnel	-79 392	-90 645
Impôts et taxes	-91 665	-116 311
Dotations aux amortissements	-453 382	-439 740
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	-259 532	-399 551
Autres produits et charges d'exploitation	26 435	23 674
Résultat opérationnel courant	-22 403	-171 563
Autres produits et charges opérationnels	4 157	4 219
Résultat opérationnel	-18 246	-167 344
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	-590 575	-622 362
Coût de l'endettement financier net	-590 575	-622 362
Autres produits et charges financiers	-138 194	421 860
Quote-part du résultat des entreprises associées	-	-
Impôt sur le résultat	41 648	103 994
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-705 366	-263 852
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	-705 366	-263 852
- dont part du Groupe	-705 366	-263 852
- dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	-	-
- résultat dilué par action (part du Groupe)	-	-

usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'État à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Le crédit de TVA dont l'échéance de récupération est supérieure à 12 mois fait l'objet d'actualisation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 10 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs brutes (en milliers de dirhams)	Au 31.12.13	Augmentation	Diminution	Au 30.06.14
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	46 817 057	1 283 282	-	48 100 339
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	6 482 916	448 656	-	6 931 572
Valeurs nettes	40 334 141	834 627	-	41 168 767

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par l'avancement des travaux sur les tronçons Berrechid-Beni Mellal, le Contournement de Rabat, El Jadida - Safi et l'élargissement à 3 voies de l'autoroute Casablanca-Rabat.

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2014

REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30/06/2014, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30/06/2014

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des



2. Autres Actifs non courants

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.14	Au 31.12.13
Impôts différés actifs	1 323 011	1 233 977
Instruments dérivés (trading)	1 693	1 714
Autres débiteurs non courants	2 560 061	2 323 223
Autres actifs non courants	3 884 765	3 558 914

L'augmentation des actifs non courants de 326 millions de dirhams s'explique essentiellement par l'augmentation du montant de compte Etat TVA récupérable du fait du volume de l'investissement réalisé en 2013.

3. Autres actifs courants

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.14	Au 31.12.13
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	964 255	1 165 931
Autres débiteurs courants	53 028	50 949
Autres actifs courants	1 017 283	1 216 880

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les disponibilités d'ADM valorisés à leur juste valeur et servant à régler des dettes à brève échéance.

4. Provisions

(En milliers de dirhams)	Au 31.12.13	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Effet Actualisation	Au 30.06.14
Provision pour maintien en état de l'infrastructure	1 923 679	477 767	218 235	39 920	2 223 131
Provisions pour risques et charges	17 331	-	159	-	17 172
Provisions non courantes	1 941 009	477 767	218 394	39 920	2 240 303

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 30 juin 2014 de 2 645 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 10 prochaines années. Le montant actualisé de cette provision au 30 juin 2014 est de 2 223 MMAD.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.14	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	964 255	964 255	-	-
Trésorerie	525 386	525 386	-	-
Sous-total actifs financiers	1 489 641	1 489 641	-	-
Emprunts à long terme	36 247 330	1 368 819	11 015 909	23 862 602
Fournisseurs	1 322 603	1 322 603	-	-
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	-	-	-	-
Sous-total passifs financiers	37 569 933	2 691 423	11 015 909	23 862 602

L'évolution de l'encours des emprunts entre décembre 2013 et juin 2014 s'explique par la levée sur le marché obligataire de 1 200 MMAD en février 2014 et les tirages sur les lignes d'emprunts concessionnels pour le reste.

6. Passifs éventuels

ADM est en contentieux devant la juridiction administrative de Rabat avec certaines entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés principaux de travaux de construction de tronçons autoroutiers. Au 30 Juin 2014, ADM considère qu'aucun des litiges en cours n'est susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière.

7. Chiffre d'affaires

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.14	Au 30.06.13
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	1 041 490	1 032 760
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	1 688 468	1 409 430
Autres produits (transfert de charges)	26 435	23 674
Chiffres d'affaires	2 756 393	2 465 864

Le chiffre d'affaires a connu une baisse non significative de 2,4% par rapport à la même période en 2013.

Les prestations de construction représentent l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des infrastructures en concession. Ce chiffre d'affaires est contrebalancé par une charge équivalente.

8. Charges d'exploitation

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.14	Au 30.06.13
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	1 688 468	1 409 430
Autres charges externes	206 357	181 751
Dotations d'exploitation de l'exercice	-712 914	-839 291

La baisse des charges d'exploitation s'explique partiellement par la diminution de 67 millions MAD du montant des dépenses engagées dans le cadre de la construction des infrastructures en concession

9. Coût de l'endettement

(en milliers de dirhams)	Au 30.06.14	Au 30.06.13
Intérêts et charges financières assimilées	731 515	698 768
Variation de juste valeur des instruments financiers	- 13 700	- 6 078
Effet actualisation	- 127 366	- 74 813
Autres retraitements	126	81
Coût de l'endettement	590 575	622 362

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

L'augmentation des intérêts et charges financières s'explique principalement par la hausse de l'endettement du Groupe.

L'effet actualisation désactualisation concerne principalement la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour +40 MMAD, de la créance TVA pour -193 MMAD et des commissions de garantie pour +36 MMAD.

10. Engagements

en KDH (en milliers de dirhams)	30.06.14	31.12.13
Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	2 801 232	3 244 133
* Cautions Reçues sur marché en USD	20 899	93 345
* Cautions Reçues sur marché en EURO	686 629	41 199
Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	22 684 122	22 742 940
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	14 490 000	13 290 000
Engagements reçus	22 684 122	39 411 617

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une «politique de gestion des risques» approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

ATTESTATION



ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE ADM

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2014

1. En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses filiales (groupe ADM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau de variation des capitaux propres ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période du 01/01/2014 au 30/06/2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 5 318,130 MMAD, dont une partie nette consolidée de 705,366 MMAD.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée, que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du groupe et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

2. La loi 32-10 régissant les modalités de paiement des pénalités de retard a eu comme implication l'estimation et la comptabilisation par les sociétés de charges liées aux pénalités de retard fournisseurs ainsi que les produits liés aux pénalités de retard sur le recouvrement des créances.

Les travaux de paramétrage du système d'information permettant l'estimation de ces pénalités ont été achevés après le 30 juin 2014 ce qui n'a pas permis à ADM d'arrêter le montant des intérêts à la dite date.

3. Le crédit de TVA totalise un montant actualisé de 2.560 millions de dirhams au 30 juin 2014. Ce compte enregistre toujours une augmentation significative et continue par rapport aux exercices précédents due principalement au fait que les investissements sont réalisés au taux de 20% alors que la TVA collectée sur les recettes de péage n'est actuellement que de 10%.

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de ce qui est mentionné aux paragraphes 2 à 3 ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe ADM arrêtés au 30/06/2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Rabat, le 22 Septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit
Adib Benbrahim
Directeur Associé
Comptable DPLE

World Conseil et Audit
Omar Sekkat
Expert

